

-----  
**DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-SAVOIE**

-----  
**ARRONDISSEMENT DE  
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

-----  
**N° 2020-09**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ DE DIRECTION**



Séance du : 11 février 2020

Nombre de membre du comité de direction : 26

Nombre de membre présenté ou représenté : 14

Président de séance : Monsieur ETCHART.

Secrétaire de séance : Madame MAGDELAINE.

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : Mesdames MARTIN, DEREMBLE, MAGDELAINE, Messieurs LUY, AEBISCHER.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : Messieurs GRANDCHAMP, ETCHART.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : Mesdames NERI, BUSSAT, LE HENAFF, QUEMENT Messieurs MOUCHET, FEUILLET, LESAGE.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA et RAMPON.

Invités présents : Madame MAISONNIAC.

**OBJET : Approbation du budget primitif 2020**

*Vu l'article 7 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le vote du budget est une attribution du Comité de direction*

*Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC soit présenté par le Président au Comité de direction,*

*Vu les articles L 133-7, L133-8 du code du tourisme,*

*Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme, indiquant que la préparation du budget de l'Office de Tourisme en EPIC par le directeur est alignée sur les dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales (CGCT) applicables aux collectivités, à savoir les articles L. 1612-2, L. 2221-5 et L. 2312-1,*

*Vu l'article R. 133-15 du Code du tourisme qui prévoit que le budget de l'Office de Tourisme en EPIC est adopté par délibération du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants) et non plus le 15 novembre de l'année précédente ;*

Monsieur ETCHART, Président, exposera au Comité de direction le budget primitif de l'EPIC, par chapitre.

Ce budget a été préparé, conformément aux statuts, par Carole INCANDELA, Directrice par Intérim,

Considérant que le budget primitif 2020 sera présenté lors du Comité de direction,

Le Budget présenté est équilibré en recettes et dépenses:

Pour la section d'exploitation, à 1 274 353,07 €.

Pour la section d'investissement, à 58 695,52 €.

Au vu de cet exposé le Comité de direction,

**APPROUVE** le budget primitif 2020 des Monts de Genève, annexé à la présente délibération,

**DONNE** délégation à la Directrice par Intérim pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la bonne gestion de ce budget.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 11 février 2020

affiché ou notifié le 11 février 2020

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme.

Le président  
Monsieur ETCHART





**BUDGET PRIMITIF 2020**  
**OFFICE DE TOURISME DES MONTs DE GENEVE**

SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES D'EXPLOITATION	BP 2020	RECETTES D'EXPLOITATION	BP 2020
CHAPITRE 011 Charges à caractère général	517 526,07	CHAPITRE 002 Excédents antérieurs reportés	338 936,07
Total 60	39 200,00	CHAPITRE 60 Achats et variation de stocks	0,00
Total 61	158 841,07	CHAPITRE 70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchand	110 000,00
Total 62	319 485,00	CHAPITRE 74 Subvention d'exploitation	180 500,00
CHAPITRE 012 Charges de personnels	690 000,00	CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante	632 000,00
CHAPITRE 65 autres charges de gestion courante	9 850,00	CHAPITRE 77 Produits exceptionnels	0,00
CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles	1 000,00	CHAPITRE 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 917,00
CHAPITRE 023 Virement à la section d'investissement	0,00		
CHAPITRE 68 Dotations aux amortissements et aux provisions	55 977,00		
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 274 353,07</b>	<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 274 353,07</b>

  

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2020
CHAPITRE 001 Solde d'exécution de la sect. d'INV reporté	2 718,52	CHAPITRE 021 - Virement de la section d'exploitation	0,00
CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles	23 560,00	CHAPITRE 10 Dotations fonds divers et réserves	2 718,52
CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles	19 500,00	CHAPITRE 13 Subventions d'investissement	0,00
CHAPITRE 27 autres immobilisations financières	0,00	CHAPITRE 27 Autres immobilisations financières	0,00
CHAPITRE 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 917,00	CHAPITRE 28 Amortissements des immobilisations	55 977,00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>58 695,52</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>58 695,52</b>

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE  
Bureau de l'Organisation Administrative  
- 2 MARS 2020  
ARRIVÉE 8

